



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 66311

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les statistiques des collectes de solidarité, organisées depuis leur lancement, telles que le téléthon. En effet, la polémique quelque peu injuste et assez déplacée lancée sur cette association, mériterait d'être palliée par un rappel officiel du montant annulé des résultats des dons du téléthon. Il serait aussi souhaitable de rappeler le récapitulatif global des actions menées par le téléthon, depuis son lancement en France en 1986. Il conviendrait également de mieux connaître l'organisation du contrôle de cette collecte de fonds. Il lui demande donc de lui apporter ces précisions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66311

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11934

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)